

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, juin 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 31 août 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, définis comme « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), a augmenté de 47 700 (+0,3 %) en juin. Parallèlement, le nombre de postes vacants a poursuivi sa tendance à la baisse, reculant légèrement de 8 900 (-1,2 %) pour s'établir à 753 400 en juin.

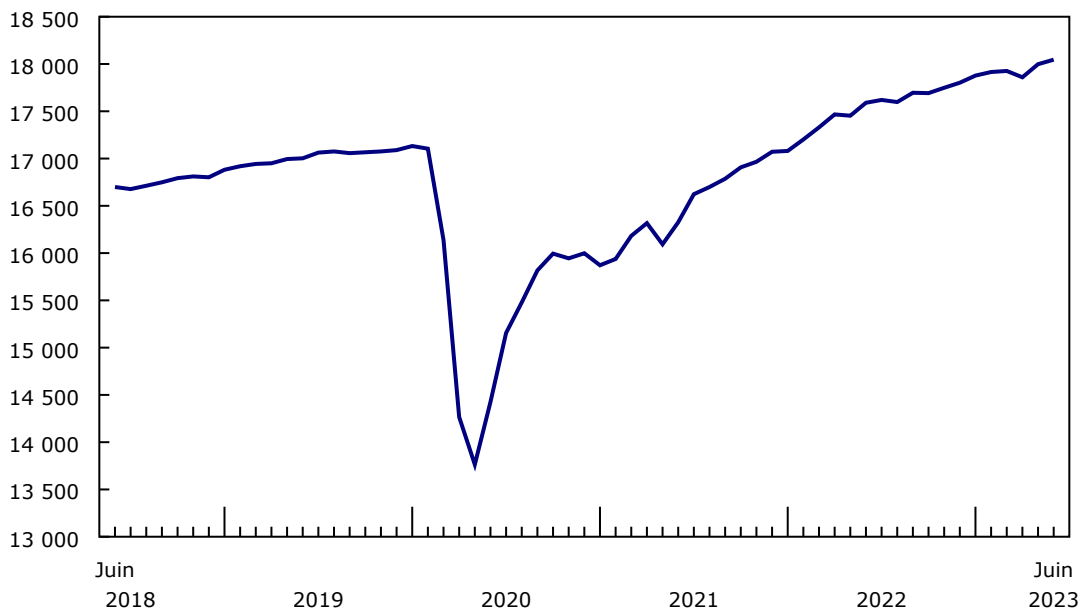
La plus forte hausse mensuelle de l'emploi salarié a été observée dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+25 100; +1,1 %), suivi de ceux de la construction (+4 000; +0,3 %), de la fabrication (+3 500; +0,2 %), des services publics (+1 300; +1,0 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (+1 200; +0,1 %).

Ces augmentations ont été partiellement atténuées par moins d'employés salariés dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-6 800; -0,8 %), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-2 900; -0,8 %), dans le commerce de détail (-2 000; -0,1 %) ainsi que dans les autres services (sauf les administrations publiques-) (-800; -0,1 %). Les 11 autres secteurs ont connu peu de variation en juin.

La croissance de l'emploi salarié total est restée modérée au cours des derniers mois. La croissance cumulative de l'emploi salarié total a été de 168 300 (+0,9 %) de février à juin, comparativement à 279 700 (+1,6 %) de septembre 2022 à janvier 2023.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente en juin

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

La croissance de l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale s'accélère en juin

Le nombre d'emplois salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 25 100 (+1,1 %) en juin. Il s'agit d'une quatrième hausse mensuelle consécutive, qui porte l'augmentation cumulative à 43 800 (+1,9 %) depuis mars. La hausse de l'emploi salarié enregistrée en juin est la plus forte augmentation mensuelle observée dans le secteur depuis avril 2021.

En juin 2023, les hôpitaux (+10 100; +1,5 %) ont été à l'origine de la plus grande part (40,5 %) de la hausse mensuelle de l'emploi salarié dans le secteur, suivis des établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+6 000; +1,2 %), des services de soins de santé ambulatoires (+5 600; +0,8 %) et de l'assistance sociale (+3 300; +0,8 %).

La croissance de l'emploi salarié dans le secteur de la construction est principalement attribuable aux entrepreneurs spécialisés

Le nombre d'emplois salariés dans la construction a progressé de 4 000 (+0,3 %) en juin. La croissance s'est concentrée chez les entrepreneurs spécialisés (+4 800; +0,7 %), y compris les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+2 800; +0,9 %). Cette industrie a enregistré sa cinquième augmentation mensuelle consécutive de l'emploi salarié en juin.

Parallèlement, l'emploi salarié dans la construction résidentielle a légèrement diminué (-300; -0,2 %) en juin, tandis qu'il a peu varié dans la construction non résidentielle. Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés était en hausse tant dans la construction résidentielle (+3 700, +2,2 %) que dans la construction non résidentielle (+3 400, +2,8 %) en juin.

L'augmentation de l'emploi salarié dans le secteur de la fabrication est principalement attribuable à la préparation et au conditionnement de poissons et de fruits de mer

En juin, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la fabrication a progressé de 3 500 (+0,2 %). La croissance s'est concentrée à Terre-Neuve-et-Labrador (+4 100; +64,9 %).

À l'échelle nationale, la hausse de l'emploi salarié dans la fabrication est attribuable à l'augmentation observée dans la fabrication d'aliments (+4 400; +1,8 %), en particulier dans la préparation et le conditionnement de poissons et de fruits de mer (+4 300; +27,6 %). La fabrication de boissons et de produits du tabac (+900; +1,6 %) et la fabrication de machines (+500; +0,4 %) ont aussi contribué à l'augmentation mensuelle observée dans le secteur. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par moins d'employés salariés travaillant dans la fabrication de produits en bois (-1 000; -1,0 %) et dans la fabrication de meubles et de produits connexes (-600; -0,9 %).

Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la fabrication a augmenté de 15 600 (+1,0 %) en juin. L'emploi salarié dans la fabrication de matériel de transport suit une tendance à la hausse depuis mars, les augmentations cumulatives s'étant chiffrées à 6 700 (+3,4 %) depuis lors. Comparativement à un an plus tôt, l'emploi salarié dans ce sous-secteur a augmenté cinq fois plus (+5,0 %) que l'emploi salarié total du secteur de la fabrication.

La rémunération hebdomadaire moyenne varie peu en juin par rapport au mois précédent

Par rapport à un mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne en juin (1 204 \$) a peu varié comparativement au niveau observé en mai (1 200 \$). À titre de comparaison, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 0,4 % d'avril à mai. En juin, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans les arts, les spectacles et les loisirs (+6,0 % pour atteindre 738 \$), dans la fabrication (+1,9 % pour atteindre 1 337 \$) ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration (+1,7 % pour atteindre 488 \$).

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,6 % en juin. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut refléter divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

En juin, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a diminué de 0,6 % (pour s'établir à 33,2 heures) par rapport à un an plus tôt et il était inchangé par rapport au mois précédent.

Le nombre de postes vacants diminue légèrement en juin

Le nombre de postes vacants a poursuivi sa tendance à la baisse en juin, diminuant légèrement (-1,2 %) pour s'établir à 753 400, après avoir atteint 762 300 en mai. Cela a porté la baisse nette du nombre de postes vacants à 108 500 (-12,6 %) depuis janvier et à 249 900 (-24,9 %) depuis le niveau record d'un peu plus d'un million (1 003 200) de postes vacants atteint en mai 2022. Le nombre de postes vacants en juin 2023 s'est situé à son niveau le plus bas depuis mai 2021 (673 400).

Les plus fortes baisses mensuelles du nombre de postes vacants en juin 2023 ont été observées dans la finance et les assurances (-8 800; -30,2 %), dans les services d'hébergement et de restauration (-7 600; -7,5 %) et dans la construction (-6 900; -10,0 %). Ces baisses ont été atténuées par la hausse des postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+12 400; +9,2 %), où ils ont augmenté après avoir reculé en mai.

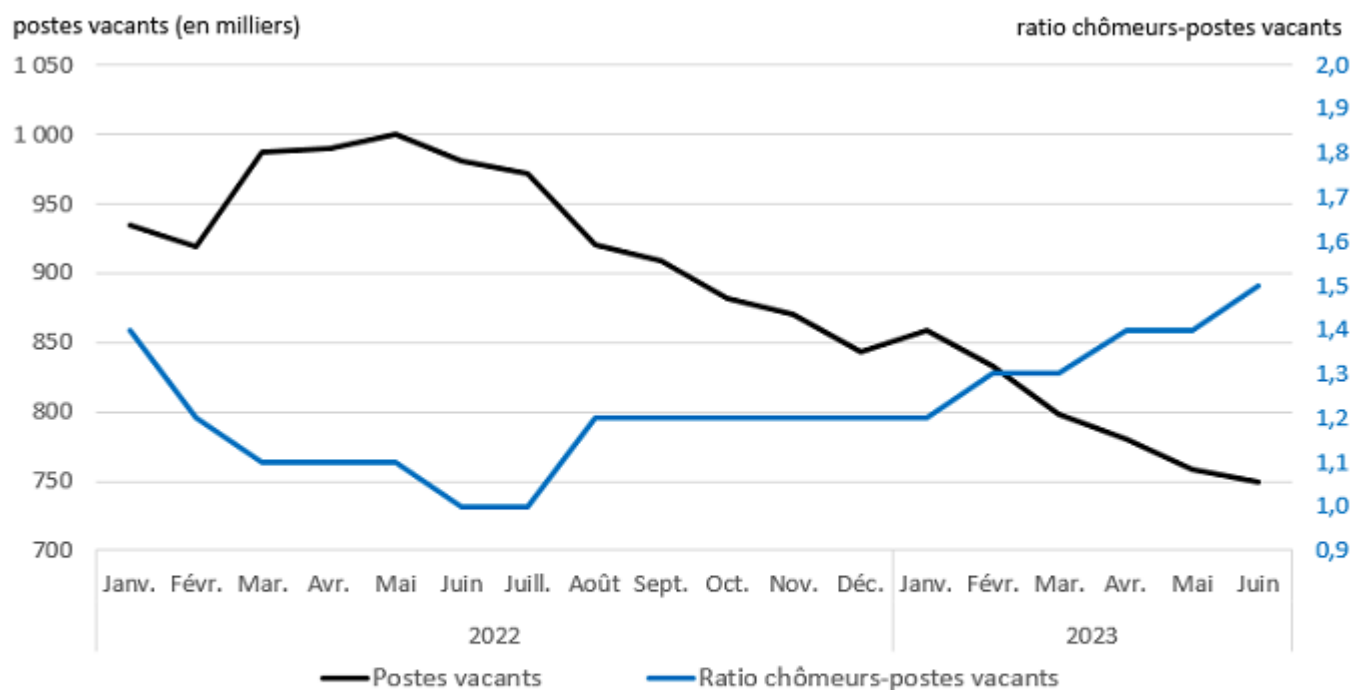
Par rapport à un an plus tôt, les postes non pourvus étaient en baisse dans 5 des 6 secteurs ayant contribué le plus au nombre de postes vacants en juin, à savoir les services d'hébergement et de restauration (-58 400; -38,7 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (-26 600; -37,2 %), la fabrication (-25 700; -30,5 %), le commerce de détail (-23 000; -21,4 %) et la construction (-20 200; -24,5 %). Toutefois, les postes non pourvus sont demeurés pratiquement inchangés par rapport à un an plus tôt dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Si l'on exclut le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, il y avait 606 300 postes vacants en juin, comparativement à 627 600 en mai et à 837 300 en juin 2022.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — s'est établi à 4,2 % en juin 2023, ce qui est pratiquement inchangé par rapport à mai (4,3 %), mais en baisse par rapport au taux de 4,8 % observé en janvier. Le taux de postes vacants suit une tendance à la baisse depuis le sommet de 5,7 % atteint en mars, en avril et en mai 2022.

Pendant que le nombre de postes vacants a légèrement reculé en juin 2023, le nombre de chômeurs (mesuré au moyen de l'[Enquête sur la population active](#)) a augmenté de 54 100 au cours du mois. Par conséquent, il y avait 1,5 chômeur pour chaque poste vacant, en hausse par rapport à un ratio de 1,4 en avril et en mai et de 1,3 en février et en mars, ce qui indique que les tensions sur le marché du travail se sont atténuées. Néanmoins, le ratio chômeurs-postes vacants en juin est demeuré inférieur au niveau observé avant la pandémie de COVID-19, qui était souvent au-dessus de 2,0.

Infographie 1 – Le nombre de postes vacants demeure sur une tendance à la baisse en juin, entraînant une hausse du ratio chômeurs-postes vacants



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Le nombre de postes vacants diminue dans les services d'hébergement et de restauration pour un deuxième mois consécutif

Le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration a reculé de 7 600 (-7,5 %) pour s'établir à 92 500 en juin, après avoir diminué de 11 700 (-10,5 %) en mai. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes non pourvus dans le secteur a diminué de 58 400 (-38,7 %) en juin, tandis que le nombre d'emplois salariés a augmenté de 68 300 (+5,5 %). Le taux de postes vacants dans le secteur (6,6 %) est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs en juin, mais il était en baisse par rapport au taux de 10,8 % observé en juin 2022.

Le nombre de postes vacants recule dans la construction, dans la finance et les assurances ainsi que dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail

Le nombre de postes vacants dans la construction a diminué de 6 900 (-10,0 %) pour se chiffrer à 62 300 en juin, ce qui a partiellement contrebalancé la hausse enregistrée en mai (+9 200; +15,3 %). Le taux de postes vacants dans le secteur était de 5,1 % en juin, en baisse comparativement à 5,7 % en mai et à 6,8 % en juin 2022. Le recul sur 12 mois en juin 2023 du taux de postes vacants dans la construction reflète la diminution du nombre de postes vacants (-20 200; -24,5 %) combinée avec la hausse du nombre d'emplois salariés (+43 700; +3,9 %).

Le nombre de postes vacants a aussi diminué dans la finance et les assurances (-8 800 pour s'établir à 20 500) et dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail (-2 200 pour s'établir à 9 000) en juin.

Le nombre de postes vacants augmente dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 12 400 (+9,2 %) pour atteindre 147 100 en juin, ce qui a contrebalancé la baisse enregistrée en mai (-12 400; -8,4 %). Le nombre de postes vacants en juin a peu varié par rapport au niveau record de 152 800 atteint en juillet 2022, tandis que le nombre d'emplois salariés a augmenté de 64 200 (+2,9 %) sur 12 mois en juin 2023. Par conséquent, le taux de postes vacants dans le secteur a légèrement diminué pour s'établir à 6,1 % en juin, comparativement au niveau record de 6,4 % atteint en juillet 2022.

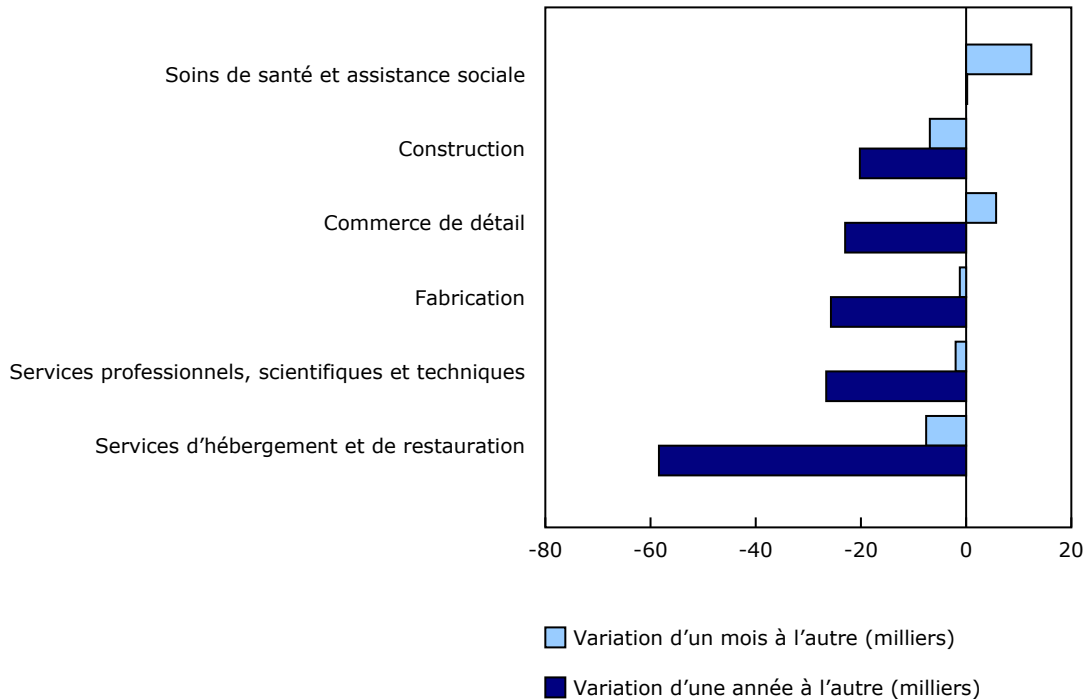
Le nombre de postes vacants progresse légèrement dans le commerce de détail et augmente dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz

Le nombre de postes vacants dans le commerce de détail a légèrement augmenté de 5 700 (+7,2 %) pour atteindre 84 800 en juin, ce qui a partiellement contrebalancé la diminution de 5 800 (-6,3 %) observée en avril et le recul de 6 800 (-7,8 %) enregistré en mai. Parallèlement, l'emploi salarié dans le secteur a enregistré des baisses cumulatives de 10 800 (-0,5 %) d'avril à juin. Par conséquent, le taux de postes vacants (4,0 %) en juin a peu varié par rapport à avril.

Dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz, le nombre de postes vacants a augmenté de 2 100 pour atteindre 10 400 en juin.

Graphique 2

Depuis juin 2022, les postes non pourvus ont diminué dans 5 des 6 secteurs contribuant le plus au nombre de postes vacants



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants recule au Québec et augmente dans trois autres provinces

Au Québec, le nombre de postes vacants a diminué de 14 700 (-7,6 %) pour s'établir à 178 500 en juin, ce qui représente le plus faible niveau depuis mars 2021 (176 400). Parallèlement, le [nombre de chômeurs dans la province](#) a augmenté de 19 700 (+10,6 %) pour atteindre 205 900 en juin 2023. Par conséquent, le ratio chômeurs-postes vacants s'est établi à 1,2 en juin, en hausse par rapport à 1,0 au cours des trois mois précédents et le ratio le plus élevé depuis août 2021.

En juin 2023, le nombre de postes vacants a augmenté en Saskatchewan (+4 900 pour atteindre 26 300), au Nouveau-Brunswick (+1 800 pour atteindre 14 000) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+1 000 pour atteindre 3 900), tandis qu'il a peu varié dans les six autres provinces.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ([72-203-G](#)).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page *Données désaisonnalisées — Foire aux questions*.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G)*.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 18 septembre.

Prochaine diffusion

Les données de juillet de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 28 septembre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Jun 2022	Mai 2023 ^r	Jun 2023 ^p	Mai à juin 2023	Jun 2022 à juin 2023	Mai à juin 2023	Jun 2022 à juin 2023
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 161,67	1 200,27	1 203,64	3,37	41,97	0,3	3,6
Forêt, exploitation et soutien	1 318,25	1 400,04	1 425,18	25,14	106,93	1,8	8,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 231,72	2 290,14	2 289,96	-0,18	58,24	-0,0	2,6
Services publics	2 002,67	2 160,07	2 147,41	-12,66	144,74	-0,6	7,2
Construction	1 443,19	1 500,23	1 485,24	-14,99	42,05	-1,0	2,9
Fabrication	1 269,56	1 312,98	1 337,46	24,48	67,90	1,9	5,3
Commerce de gros	1 375,86	1 412,19	1 416,85	4,66	40,99	0,3	3,0
Commerce de détail	699,54	706,25	705,71	-0,54	6,17	-0,1	0,9
Transport et entreposage	1 225,54	1 245,26	1 247,74	2,48	22,20	0,2	1,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 467,67	1 601,11	1 647,12	46,01	179,45	2,9	12,2
Finance et assurances	1 575,31	1 605,18	1 584,30	-20,88	8,99	-1,3	0,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 195,04	1 254,64	1 179,86	-74,78	-15,18	-6,0	-1,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 675,77	1 729,09	1 738,46	9,37	62,69	0,5	3,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 551,64	1 616,23	1 656,05	39,82	104,41	2,5	6,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	986,12	1 012,49	1 014,33	1,84	28,21	0,2	2,9
Services d'enseignement	1 118,72	1 192,87	1 177,13	-15,74	58,41	-1,3	5,2
Soins de santé et assistance sociale	1 032,94	1 058,71	1 061,48	2,77	28,54	0,3	2,8
Arts, spectacles et loisirs	690,93	696,91	738,38	41,47	47,45	6,0	6,9
Services d'hébergement et de restauration	471,34	479,78	488,03	8,25	16,69	1,7	3,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	979,85	1 029,21	1 042,06	12,85	62,21	1,2	6,3
Administrations publiques	1 493,25	1 536,75	1 529,21	-7,54	35,96	-0,5	2,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 144,27	1 195,27	1 205,89	10,62	61,62	0,9	5,4
Île-du-Prince-Édouard	963,82	997,45	1 004,76	7,31	40,94	0,7	4,2
Nouvelle-Écosse	1 025,20	1 063,12	1 064,90	1,78	39,70	0,2	3,9
Nouveau-Brunswick	1 072,35	1 098,23	1 091,30	-6,93	18,95	-0,6	1,8
Québec	1 105,39	1 149,42	1 153,32	3,90	47,93	0,3	4,3
Ontario	1 176,26	1 230,65	1 226,21	-4,44	49,95	-0,4	4,2
Manitoba	1 054,89	1 098,18	1 094,77	-3,41	39,88	-0,3	3,8
Saskatchewan	1 138,91	1 160,38	1 168,96	8,58	30,05	0,7	2,6
Alberta	1 257,01	1 287,39	1 283,89	-3,50	26,88	-0,3	2,1
Colombie-Britannique	1 167,14	1 207,06	1 203,72	-3,34	36,58	-0,3	3,1
Yukon	1 341,27	1 364,33	1 366,45	2,12	25,18	0,2	1,9
Territoires du Nord-Ouest	1 534,59	1 570,79	1 613,39	42,60	78,80	2,7	5,1
Nunavut	1 534,78	1 657,03	1 665,72	8,69	130,94	0,5	8,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Jun 2022	Mai 2023 ^r	Jun 2023 ^p	Mai à juin 2023	Jun 2022 à juin 2023	Mai à juin 2023	Jun 2022 à juin 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 590,0	17 998,0	18 045,7	47,7	455,6	0,3	2,6
Foresterie, exploitation et soutien	38,0	37,8	37,3	-0,5	-0,6	-1,3	-1,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	208,7	214,6	214,8	0,2	6,1	0,1	2,9
Services publics	128,9	132,8	134,1	1,3	5,1	1,0	4,0
Construction	1 134,4	1 167,2	1 171,2	4,0	36,8	0,3	3,2
Fabrication	1 554,7	1 566,8	1 570,3	3,5	15,6	0,2	1,0
Commerce de gros	816,3	825,3	825,0	-0,2	8,7	-0,0	1,1
Commerce de détail	2 015,7	2 017,5	2 015,5	-2,0	-0,3	-0,1	-0,0
Transport et entreposage	809,7	840,3	841,1	0,9	31,4	0,1	3,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	383,4	371,7	368,8	-2,9	-14,7	-0,8	-3,8
Finance et assurances	806,6	836,5	837,1	0,6	30,4	0,1	3,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	283,6	291,2	291,3	0,1	7,7	0,0	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 163,3	1 219,3	1 220,4	1,2	57,1	0,1	4,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,5	127,7	127,7	-0,0	5,1	-0,0	4,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	834,6	844,1	837,3	-6,8	2,7	-0,8	0,3
Services d'enseignement	1 403,8	1 431,8	1 445,7	13,9	41,9	1,0	3,0
Soins de santé et assistance sociale	2 227,8	2 275,4	2 300,5	25,1	72,7	1,1	3,3
Arts, spectacles et loisirs	286,9	310,6	311,0	0,4	24,1	0,1	8,4
Services d'hébergement et de restauration	1 256,7	1 310,5	1 312,2	1,7	55,5	0,1	4,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	539,0	561,6	560,9	-0,8	21,9	-0,1	4,1
Administrations publiques	1 206,3	1 269,3	1 270,7	1,4	64,4	0,1	5,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	222,6	215,6	221,6	6,0	-1,0	2,8	-0,4
Île-du-Prince-Édouard	75,5	77,5	78,4	0,9	2,9	1,2	3,8
Nouvelle-Écosse	442,8	452,0	453,4	1,3	10,6	0,3	2,4
Nouveau-Brunswick	343,6	352,6	352,5	-0,2	8,9	-0,0	2,6
Québec	4 002,3	4 054,6	4 071,1	16,5	68,8	0,4	1,7
Ontario	6 792,3	6 959,8	6 965,7	5,9	173,3	0,1	2,6
Manitoba	625,8	640,8	643,3	2,5	17,5	0,4	2,8
Saskatchewan	496,1	507,3	508,9	1,6	12,9	0,3	2,6
Alberta	2 040,1	2 114,2	2 120,9	6,7	80,8	0,3	4,0
Colombie-Britannique	2 477,4	2 550,2	2 556,3	6,1	78,9	0,2	3,2
Yukon	23,8	24,6	24,9	0,3	1,1	1,4	4,5
Territoires du Nord-Ouest	27,0	28,2	27,9	-0,3	0,8	-1,1	3,1
Nunavut	20,8	20,7	20,9	0,3	0,1	1,2	0,5

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

	Jun 2023 ^P Employés salariés ²	Jun 2023 ^P Postes vacants	Jun 2023 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 141,7	753,4	4,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	238,3	10,8	4,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	216,2	10,4	4,6
Services publics	132,7	3,3	2,5
Construction	1 165,9	62,3	5,1
Fabrication	1 563,4	58,6	3,6
Commerce de gros	824,0	26,2	3,1
Commerce de détail	2 017,7	84,8	4,0
Transport et entreposage	840,7	40,7	4,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	370,9	10,7	2,8
Finance et assurances	834,8	20,5 ^E	2,4 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	292,6	9,0	3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 219,2	44,9	3,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,8	3,9	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	836,7	42,1	4,8
Services d'enseignement	1 440,0	24,2	1,7
Soins de santé et assistance sociale	2 284,4	147,1	6,1
Arts, spectacles et loisirs	312,8	11,8	3,6
Services d'hébergement et de restauration	1 312,4	92,5	6,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	560,9	34,9	5,9
Administrations publiques ⁴	551,3	14,7	2,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	186,7	6,9	3,6
Île-du-Prince-Édouard	70,1	3,9	5,2
Nouvelle-Écosse	437,3	17,7	3,9
Nouveau-Brunswick	316,9	14,0	4,2
Québec	3 869,3	178,5	4,4
Ontario	6 632,8	272,4	3,9
Manitoba	611,4	26,5	4,2
Saskatchewan	488,8	26,3	5,1
Alberta	2 056,3	87,2	4,1
Colombie-Britannique	2 414,7	116,5	4,6
Yukon	19,3	1,4	6,8
Territoires du Nord-Ouest	22,4	1,4 ^E	5,9 ^E
Nunavut	15,8	0,7 ^E	3,9 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).